



17/07/2014

Élaboration finale des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

Modalités pratiques de la négociation

FAO (Rome), 4-8 août 2014

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a l'honneur de vous informer que la négociation portant sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires se poursuivra du 4 au 8 août, à Rome (Italie) dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il sera mis la dernière touche aux Principes avant leur présentation à la plénière du CSA pour approbation définitive, en octobre 2014.

Procédure: La négociation obéira aux règles et aux procédures établies par le CSA réformé. Elle sera animée par la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée sur l'investissement agricole responsable. Le secrétariat du CSA et le Groupe de soutien technique apporteront l'appui nécessaire. La négociation sera menée dans l'ensemble des langues officielles de l'ONU. La ponctualité sera requise car l'interprétation ne sera assurée que pendant certaines plages horaires. Pour gagner du temps, la Présidente demande à tous les membres et à tous les participants de s'abstenir de faire des déclarations liminaires et de se limiter en toutes circonstances à des interventions concises, de préférence accompagnées de propositions concrètes en ce qui concerne le libellé des Principes.

Organisation des travaux: La négociation débutera par les principes restant à examiner (7 à 10); on passera ensuite à la section sur les rôles et responsabilités puis aux paragraphes restants, qui ont été distribués en mai. Il est proposé d'organiser les travaux comme suit:

- La Présidente fera un premier tour de table pour recueillir les propositions de modification ou d'amendement ou de suppression de certains mots, et celles-ci seront consignées par écrit;
- La Présidente rédigera un projet de texte sur cette base et demandera s'il y a accord;
- S'il n'y a pas accord, la Présidente fera un deuxième tour de table, et les interventions seront consignées par écrit;
- La Présidente établira une liste des orateurs au début de chaque tour de table;
- Lorsqu'un accord ne pourra être trouvé, la Présidente demandera à un rapporteur, lui-même neutre, de réunir un Groupe des Amis de la Présidence qui travaillera en parallèle avec les parties intéressées, pendant que la plénière se poursuivra;
- Le rapporteur présentera en plénière la section révisée, pour accord final;
- Les parties du texte qui auront été débattues et approuvées en plénière seront désignées par un astérisque. La Présidente n'engagera pas de nouvelle négociation sur les segments en question. Toutefois, compte tenu des corrélations entre les sections, on fera preuve d'une

certaine souplesse et les modifications apportées ultérieurement à d'autres sections pourront être prises en compte dans des paragraphes marqués d'un astérisque.

Deux séances se tiendront chaque jour, du lundi au vendredi, et si nécessaire, des séances supplémentaires auront lieu en soirée du lundi au vendredi. Chaque séance durera trois heures et les débats seront traduits dans toutes les langues officielles de l'ONU. Le secrétariat sera présent pour répondre aux questions techniques concernant le document et se chargera de consigner par écrit les modifications demandées au projet de Principes.



Négociation, du 4 au 8 août 2014

Horaires provisoires

	Lundi	mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 heures – 12 heures					
14 heures – 17 heures					
18 heures – 21 heures					

Séances normales

Séances de nuit possibles

- Lieu: Salle Rouge
- Interprétation dans toutes les langues officielles de l'ONU pendant les séances plénières



Amis de la Présidence: Il a été demandé au mois de mai à chaque groupe régional, au CSA et au Mécanisme du secteur privé de nommer entre un et trois représentants qui pourront être amenés à jouer le rôle de rapporteur auprès d'un Groupe des Amis de la Présidence. La Présidente considère que, sauf indication contraire, les personnes désignées en mai le restent en août. Tout membre ou participant peut devenir membre du Groupe des Amis de la Présidence. La Présidente pourra faire appel à ce Groupe chaque fois que ce sera nécessaire pendant les négociations pour parvenir à un accord. Le Groupe des Amis de la Présidence pourra travailler de son côté pendant que la plénière se poursuivra, ou entre deux séances. Il pourra aussi être consulté sur des questions d'harmonisation lexicale, et les membres et participants ayant des compétences techniques et/ou juridiques seront alors encouragés à dispenser des avis. En ce qui concerne l'unification du vocabulaire, le Groupe des Amis de la Présidence fera en sorte que la terminologie soit cohérente tout au long du document et facilitera l'émergence d'un consensus sur certains termes et éléments de langage spécifiques. L'ensemble des discussions du Groupe des Amis de la Présidence se déroulera en anglais. Tout consensus auquel sera parvenu le Groupe des Amis de la Présidence sera présenté en plénière dans toutes les langues officielles de l'ONU, pour adoption.

La Présidente du Groupe de travail à composition non limitée prie instamment les membres et les participants d'examiner le premier projet de Principes dans sa version du 24 mai, dans laquelle ont été insérés les résultats des négociations de mai, ainsi que le projet du président sur la section relative aux rôles et responsabilités. Toutes les délégations sont encouragées à venir munies d'instructions/d'un mandat clair(es), pour qu'il leur soit possible de se prononcer sur le libellé définitif des Principes. Je suis certaine que la négociation qui sera menée sur les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pendant la semaine du 4 au 8 août sera couronnée de succès.

Cordialement,



M^{me} Christina Blank,

Présidente du Groupe de travail à composition non limitée
sur l'investissement agricole responsable